



VILLE DE HOUPPEVILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603679-20250526-13-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 13
Pouvoirs : 04
Excusés : 04

Absents : 00
Votes : 17

Date de convocation : 19 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par courrier en date du 19 mai 2025, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame BOURGET Monique, Maire.

Étaient présents : RIVALAN Emmanuel - HEILMER DE TOLEDO Judith - DELTOUR Edmond - LATZ Odile - VAUCHEL Philippe - NICQ Alain - DUBOIS Rose-Marie - NEE Françoise - ELIOT James - BELLEDAME Stéphane - BOUCHER Angélique - TIBERGHIE Damien.

Étaient absents excusés : DESCHAMPS Véronique (pouvoir donné à BOURGET Monique), LECOURTOIS Christelle (pouvoir donné à RIVALAN Emmanuel), DOS SANTOS Eugénie (pouvoir donné à VAUCHEL Philippe), CHANAL Jannick (pouvoir donné à NEE Françoise)

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire de séance : TIBERGHIE Damien

DÉLIBÉRATION N° 13/2025

Conseil Municipal du 26 mai 2025

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2025

26-05-2025/01

Rapporteur : M. Edmond DELTOUR, Adjoint en charge des travaux, des finances et du budget

Vu :

- Le CGCT et notamment les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 ;
- La délibération N°5/2025 du vote du Budget Primitif pour l'année 2025 ;

Chers Collègues,

La présente délibération a pour objectif d'apporter deux ajustements essentiels à notre budget afin d'assurer la réalisation de nos projets structurants pour 2025.

Dans un premier temps, cette décision modificative sert ici à corriger une simple erreur de plume commise dans la reprise des résultats 2024 lors du vote du budget 2025. Le montant de 72 784,01 € saisi en R001 correspond au besoin de financement et non au solde d'exécution de la section d'investissement du compte administratif de 2024 qui s'élève à 230 318,87 €.

Il convient donc d'ajouter 157 534,86 € au BP 2025 sur le chapitre 001 en recette d'investissement, et augmenter du même montant les dépenses d'investissement.
La section de fonctionnement du BP 2025 n'est pas impactée.

Dans un second temps, afin de permettre le financement de nos projets structurants, je sollicite à travers cette délibération une demande d'autorisation d'un emprunt de 2 millions d'euros. Ce financement est indispensable pour mener à bien les projets phares que nous avons prévus pour 2025 :

- la réhabilitation de la salle des sports,
- la construction de la nouvelle bibliothèque
- la végétalisation des cours d'écoles.

Bien que les crédits nécessaires pour les travaux qui seront effectivement réalisés cette année aient été anticipés dans notre budget prévisionnel 2025, la réglementation impose que les crédits ouverts au BP 2025 couvrent l'intégralité des montants des marchés publics (MAPA) notifiés en 2025, y compris les phases des travaux qui se dérouleront sur les années suivantes. Cet emprunt est donc une mesure proactive pour respecter cette obligation légale et permettre le démarrage de ces importants chantiers dès 2025.

Il s'agit d'une démarche visant à sécuriser le financement de ces investissements majeurs qui bénéficieront à l'ensemble de nos concitoyens.

Par ailleurs, la décision modificative tient également compte en recette d'investissement d'un ajustement à la suite de la réception de la notification d'attribution de la subvention DETR.

Je vous sou mets ce document budgétaire concernant la section d'investissement du Budget municipal 2025.

Dépenses d'investissement :

Chap.	Libellé nouvelles dépenses investissement	BP Voté le 3/04/2025	Proposition de DM	BP après DM voté le 26/05/2025
	OPE 64 – Acquisition de matériels	51 140,00 €	4 000,00 €	55 140,00 €
	OPE 72 – Travaux bâtiments	13 846,00 €	10 000,00 €	23 846,00 €
	OPE 83 – Cimetière	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
	OPE 85 - Église	3 600,00 €	0,00 €	3 600,00 €
	OPE 86 – Bâtiments scolaires	594 000,00 €	494 855,40 €	1 088 855,40 €
	OPE 87 – Biblio/Salle Association	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
	OPE 88 – Stade de football	12 400,00 €	3 000,00 €	15 400,00 €
	OPE 90 – Vidéosurveillance publique	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
	OPE 92 – École de musique	22 900,00 €	10 000,00 €	32 900,00 €
	OPE 93 – Garderie	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
	OPE 97 – Salle des sports	839 918,70 €	1 865 082,00 €	2 705 000,70 €
	OPE 99 – Mobilier urbain	17 500,00 €	0,00 €	17 500,00 €
	OPE 101 – Mise aux normes	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
	OPE 102 – Aire de jeux	13 000,00 €	2 000,00 €	15 000,00 €
	OPE 103 – Médiathèque	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
	OPE 105 – Réserve Foncière	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
	OPE 106 – Terrain de Pétanque	1 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	78 435,15 €	0,00 €	78 435,15 €
165	Caution	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
D001	Solde d'exécution négatif			
TOTAL PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025		1 855 739,85 €	2 390 937,40 €	4 246 677,25 €
Restes à réaliser (pour mémoire)		182 325,26 €		182 325,26 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT CUMULEES		2 038 065,11 €	2 390 937,40 €	4 429 002,51 €

Recettes d'investissement :

Chap.	Libellé nouvelles recettes investissement	BP Voté le 3/04/2025	Proposition de DM	BP après DM voté le 26/05/2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 292,26 €		178 292,26 €
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	0 €		0 €
13	Subvention	400 665,95 €	233 402,54 €	634 068,49 €
16	Emprunt	0 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
27	Autres immobilisation financière	18 017,00 €		18 017,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 332 168,12 €		1 332 168,12 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 347,37 €		11 347,37 €
TOTAL PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025		1 940 490,70 €	2 233 402,54 €	4 173 893,24 €
R001	Solde d'exécution positif 2024	72 784,01 €	157 534,86 €	230 318,87 €
Restes à réaliser (pour mémoire)		24 790,40 €		24 790,40 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT CUMULEES		2 038 065,11 €	2 390 937,40 €	4 429 002,51 €

De façon synthétique le budget prévisionnel 2025 de la Commune qui est équilibré en dépenses et en recettes pour les deux sections s'établit de la façon suivante :

- Fonctionnement : **4 030 961,16 €**
- Investissement : **4 429 002,51 €**

Je vous propose d'autoriser la décision modificative du budget de l'exercice 2025,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE D'ADOPTER, À L'UNANIMITÉ, LA DÉLIBÉRATION :

- Approuvant la décision modificative N°1 du budget primitif 2025 ;

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Le Maire

Monique BOURGET

76367 Code INSEE	Commune d'Houpeville Budget communal M57	DM n°1 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	157 534,86 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	157 534,86 €
R-1323 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 402,54 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 402,54 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
D-212-88 : STADE FOOTBALL A.DELALANDE	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-92 : ECOLE DE MUSIQUE	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-106 : TERRAIN PETANQUE	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-64 : ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-102 : AIRES DE JEUX	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-72 : TRAVAUX BATIMENTS	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-86 : TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES	0,00 €	494 855,40 €	0,00 €	0,00 €
D-231-97 : SALLE ANDRE MARTIN	0,00 €	1 865 082,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	2 371 937,40 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 390 937,40 €	0,00 €	2 390 937,40 €
Total Général		2 390 937,40 €		2 390 937,40 €

HOUPEVILLE, 26/05/2025



Le Maire

Monique BOURGET